

Rapports de Délégués Mineurs

AUX MINES DE LENS

FOSSÉ NUMÉRO 12. — Rapport du délégué mineur Rémy :

Accident survenu dans le voie numéro 1300 de la voie Arago, à Sente Jérôme, conducteur. Des déclarations du blessé, le résultat que l'axe de la machine n'est pas réglé, et que le train de bois est chargé, la première balle de bois et heures contre un bois, plusieurs autres, la balle de bois est tombée et plusieurs autres de la balle de bois sont tombés sur le corps, et blessé au bras droit, au bras gauche, au côté gauche de la tête, il reçoit des décharges multiples sur le corps et notamment au côté gauche.

Je ne puis, pour ma part, admettre qu'un tamponnement de berrins puisse causer des blessés aussi graves. Il faut que celui qui a été brisé ait été cassé d'avance ou coupé en partie par le frottement des berrins, car le train passe, à cet endroit, avec une allure très modérée.

Le paragraphe 2 de l'article 2 de la loi du 9 juillet 1910 dit que le délégué doit recueillir sans délai à la visite des lieux où s'est survenu un accident ayant occasionné la mort ou des blessures graves. Avant de l'accident, doit recueillir sans délai à la visite des lieux où s'est survenu un accident s'est produit le 30 décembre, à une heure du soir, et avis m'en a été donné le 31, à 7 heures du soir, soit 24 heures après.

Pour ce retard et le non-régularité des lieux, je conclus à la responsabilité de l'exploitant, et je demande que celui-ci soit rappelé au respect de la loi.

AUX MINES D'ANZIN

FOSSÉ HENRI. — Rapport du délégué mineur :

Avant de l'accident survenu au nomme Lecoq Oscar, âgé de 34 ans, ouvrier mineur, occupé à l'agrandissement de la souvette vers le puits numéro 4, niveau de 210 m, je suis descendu sur les lieux pour y faire mes constatations.

Le 20 au moyen de mines forées dans le terrain en plusieurs endroits de la souvette, et effectués la pose des billes de soutènement. Le lendemain, les ouvriers du poste du matin avaient commencé la foration par le dessus en montant Lecoq en commençant sa journée vers 6 heures de l'après-midi, était monté sur un plancher étendu au travers de la souvette, à environ 2 mètres de hauteur, accompagné des ouvriers Gosselin Désiré et Thibault Alphonse.

Après avoir fait l'emplacement au pied d'une mine au sommet, à environ 20 m de la souvette, il prit un foret et avec ses camarades de travail, les ouvriers Lecoq, Gosselin Désiré et Thibault Alphonse, se mit à forer cette mine.

Étant enfoncé à environ 10 m de profondeur, le foret s'arrêta de lui-même. Lecoq en forant dessus le mineur et au même moment, une détonation éclata, abattant Lecoq et Gosselin sur le plancher, tandis que Thibault projeté en l'air et se cassa la tête.

Le premier moment de frayeur passé, Gosselin et Thibault, qui avaient reçus des contusions légères, l'un à la figure, l'autre au bras, se portèrent au secours de Lecoq, lequel avait été touché par l'explosion en pleine figure, ne pouvant ouvrir les yeux.

Remplacés au jour, les blessés furent pansés et ensuite Lecoq et Gosselin furent transportés à la clinique du docteur Desmarest, à Somain, pour avoir été visités, Gosselin fut recouché chez lui et Lecoq maintenu en traitement à Somain, le docteur craignant pour sa vie.

Les renseignements recueillis auprès du maître mineur et des témoins ne sont pas absolument identiques.

Le maître mineur déclare que dans le trou mine, sans de l'exploitant, il aurait placé à cet endroit, que le trou aurait été poussé bien au fond du trou, mesurant 1 m. 80 de long, avec le bourreau en bois, mais que les quatre autres ne seraient pas venus à bout de pousser le bois par le fait qu'une cassure de terrain dans le trou de mine aurait arrêté la 2e à une distance plus ou moins longue de la 1re, qu'il n'aurait pu aller plus avant.

Après avoir vu la mine Lecoq arrêtée sur cette carnicasse avec le foret, déterminant ainsi le choc provoquant l'explosion.

Les mines, situées à environ 10 mètres de la souvette, car pour mon compte personnel, je n'en crois pas un mot.

Lecoq Oscar, qui fut été vu à Somain à deux reprises, déclare au contraire que la souvette n'a été chargée de 3 carouches, que les deux mines étaient plus haut ou été tirées ensemble par le même explosif, mais que celle qui a déterminé l'accident n'a pas été tirée.

Pour ma part, après cette déclaration, je considère, vu le peu de place qu'occupent trois carouches au fond d'un trou de mine de 1 m. 80 de long, que celle mine, située à Somain, n'a pas explosé, la plus grosse partie du terrain à abattre ayant été arrachée par la mine de devant, et celle de derrière, et qu'il n'y avait pas de mine en face de la souvette.

Il y a eu la confirmation nécessaire de la part du surveillant, après avoir constaté que la mine n'a explosé qu'il n'y avait aucun danger à redouter.

Pour conduire et pour éviter le retour de semblables accidents, j'inviterai l'exploitant à faire visiter dans ces sortes de travaux, dans le seul but de fournir un avis de plus en plus rapide, ce qui permettra aux ouvriers et aux surveillants, lesquels assurement à responsabilité de ces sortes de travaux, pour que nous n'ayons pas encore dans l'avenir des accidents beaucoup plus graves à redouter.

CONSEIL DE PREFECTURE

Sont désignés pour remplir, pendant l'année 1914, les fonctions de vice-président du Conseil de préfecture de leur département: Aisne: M. Annals, Nord: M. Grand, Pas-de-Calais: M. Gerbore, Somme: M. Doucy.

AUX MINES DE LENS

FOSSÉ NUMÉRO 12. — Rapport du délégué mineur Rémy :

Accident survenu dans le voie numéro 1300 de la voie Arago, à Sente Jérôme, conducteur. Des déclarations du blessé, le résultat que l'axe de la machine n'est pas réglé, et que le train de bois est chargé, la première balle de bois et heures contre un bois, plusieurs autres, la balle de bois est tombée et plusieurs autres de la balle de bois sont tombés sur le corps, et blessé au bras droit, au bras gauche, au côté gauche de la tête, il reçoit des décharges multiples sur le corps et notamment au côté gauche.

Je ne puis, pour ma part, admettre qu'un tamponnement de berrins puisse causer des blessés aussi graves. Il faut que celui qui a été brisé ait été cassé d'avance ou coupé en partie par le frottement des berrins, car le train passe, à cet endroit, avec une allure très modérée.

Le paragraphe 2 de l'article 2 de la loi du 9 juillet 1910 dit que le délégué doit recueillir sans délai à la visite des lieux où s'est survenu un accident ayant occasionné la mort ou des blessures graves. Avant de l'accident, doit recueillir sans délai à la visite des lieux où s'est survenu un accident s'est produit le 30 décembre, à une heure du soir, et avis m'en a été donné le 31, à 7 heures du soir, soit 24 heures après.

Pour ce retard et le non-régularité des lieux, je conclus à la responsabilité de l'exploitant, et je demande que celui-ci soit rappelé au respect de la loi.

AUX MINES D'ANZIN

FOSSÉ HENRI. — Rapport du délégué mineur :

Avant de l'accident survenu au nomme Lecoq Oscar, âgé de 34 ans, ouvrier mineur, occupé à l'agrandissement de la souvette vers le puits numéro 4, niveau de 210 m, je suis descendu sur les lieux pour y faire mes constatations.

Le 20 au moyen de mines forées dans le terrain en plusieurs endroits de la souvette, et effectués la pose des billes de soutènement. Le lendemain, les ouvriers du poste du matin avaient commencé la foration par le dessus en montant Lecoq en commençant sa journée vers 6 heures de l'après-midi, était monté sur un plancher étendu au travers de la souvette, à environ 2 mètres de hauteur, accompagné des ouvriers Gosselin Désiré et Thibault Alphonse.

Après avoir fait l'emplacement au pied d'une mine au sommet, à environ 20 m de la souvette, il prit un foret et avec ses camarades de travail, les ouvriers Lecoq, Gosselin Désiré et Thibault Alphonse, se mit à forer cette mine.

Étant enfoncé à environ 10 m de profondeur, le foret s'arrêta de lui-même. Lecoq en forant dessus le mineur et au même moment, une détonation éclata, abattant Lecoq et Gosselin sur le plancher, tandis que Thibault projeté en l'air et se cassa la tête.

Le premier moment de frayeur passé, Gosselin et Thibault, qui avaient reçus des contusions légères, l'un à la figure, l'autre au bras, se portèrent au secours de Lecoq, lequel avait été touché par l'explosion en pleine figure, ne pouvant ouvrir les yeux.

Remplacés au jour, les blessés furent pansés et ensuite Lecoq et Gosselin furent transportés à la clinique du docteur Desmarest, à Somain, pour avoir été visités, Gosselin fut recouché chez lui et Lecoq maintenu en traitement à Somain, le docteur craignant pour sa vie.

Les renseignements recueillis auprès du maître mineur et des témoins ne sont pas absolument identiques.

Le maître mineur déclare que dans le trou mine, sans de l'exploitant, il aurait placé à cet endroit, que le trou aurait été poussé bien au fond du trou, mesurant 1 m. 80 de long, avec le bourreau en bois, mais que les quatre autres ne seraient pas venus à bout de pousser le bois par le fait qu'une cassure de terrain dans le trou de mine aurait arrêté la 2e à une distance plus ou moins longue de la 1re, qu'il n'aurait pu aller plus avant.

Après avoir vu la mine Lecoq arrêtée sur cette carnicasse avec le foret, déterminant ainsi le choc provoquant l'explosion.

Les mines, situées à environ 10 mètres de la souvette, car pour mon compte personnel, je n'en crois pas un mot.

Lecoq Oscar, qui fut été vu à Somain à deux reprises, déclare au contraire que la souvette n'a été chargée de 3 carouches, que les deux mines étaient plus haut ou été tirées ensemble par le même explosif, mais que celle qui a déterminé l'accident n'a pas été tirée.

Pour ma part, après cette déclaration, je considère, vu le peu de place qu'occupent trois carouches au fond d'un trou de mine de 1 m. 80 de long, que celle mine, située à Somain, n'a pas explosé, la plus grosse partie du terrain à abattre ayant été arrachée par la mine de devant, et celle de derrière, et qu'il n'y avait pas de mine en face de la souvette.

Il y a eu la confirmation nécessaire de la part du surveillant, après avoir constaté que la mine n'a explosé qu'il n'y avait aucun danger à redouter.

Pour conduire et pour éviter le retour de semblables accidents, j'inviterai l'exploitant à faire visiter dans ces sortes de travaux, dans le seul but de fournir un avis de plus en plus rapide, ce qui permettra aux ouvriers et aux surveillants, lesquels assurement à responsabilité de ces sortes de travaux, pour que nous n'ayons pas encore dans l'avenir des accidents beaucoup plus graves à redouter.

Wunderland Lillois

C'est ce soir mercredi, 7 janvier que la nouvelle direction du Wunderland Lillois donnera sa première séance de l'année.

Le programme comporte six forts jolis matches, aussi pouvons nous attendre à assister à une belle soirée, et comme nous en avons été privés depuis longtemps.

Il y a lieu de féliciter aussi les dirigeants sur le choix du mercredi, qui conviendra beaucoup mieux à de nombreux sportsmen.

Voici le programme complet d'aujourd'hui: 10 rounds de 3 minutes. — Max Adolphe, contre L. Thein, de Paris.

10 rounds de 2 minutes. — R. Castelli, contre Dieu.

10 rounds de 2 minutes. — R. Masurel, contre Voisin.

10 rounds de 2 minutes. — Verstraete contre Lenzelle.

6 rounds de 2 minutes. — Géo Vally, contre Keimp.

6 rounds de 2 minutes. — Brouck, contre Vanriet.

Tous les matches seront arbitrés par Adolphe, ex-champion de France.

Le premier coup de zong sera donné à 8 h. 45 très exactement.

Prix des places. — 1 franc; 1.50; 2 fr.; 3 fr.

La location est ouverte au Palais d'Été

LES COQS

A FENAIN

Dimanche 28 janvier, à trois heures, au Nouveau-Saint, sur la place, concours de coqs, 16 pour 60, organisé par la société « Les Sans Pitié ».

A SOMAIN

Estaminet Moncheaux Emile, dit Canada, place Victor Hugo, le dimanche 5 mars 1914, aura un grand concours de coqs, 20 pour 100, entre 32 sociétés. Tirage des billets à six heures.

Dimanche 17 février, à trois heures du soir, grand concours, 16 pour 40 (un seul coq), chez Dumont-Maillot, 57, rue Pasteur.

LES COQS

A FENAIN

Dimanche 28 janvier, à trois heures, au Nouveau-Saint, sur la place, concours de coqs, 16 pour 60, organisé par la société « Les Sans Pitié ».

A SOMAIN

Estaminet Moncheaux Emile, dit Canada, place Victor Hugo, le dimanche 5 mars 1914, aura un grand concours de coqs, 20 pour 100, entre 32 sociétés. Tirage des billets à six heures.

Dimanche 17 février, à trois heures du soir, grand concours, 16 pour 40 (un seul coq), chez Dumont-Maillot, 57, rue Pasteur.

LES COQS

A FENAIN

Dimanche 28 janvier, à trois heures, au Nouveau-Saint, sur la place, concours de coqs, 16 pour 60, organisé par la société « Les Sans Pitié ».

A SOMAIN

Estaminet Moncheaux Emile, dit Canada, place Victor Hugo, le dimanche 5 mars 1914, aura un grand concours de coqs, 20 pour 100, entre 32 sociétés. Tirage des billets à six heures.

Dimanche 17 février, à trois heures du soir, grand concours, 16 pour 40 (un seul coq), chez Dumont-Maillot, 57, rue Pasteur.

LES COQS

A FENAIN

Dimanche 28 janvier, à trois heures, au Nouveau-Saint, sur la place, concours de coqs, 16 pour 60, organisé par la société « Les Sans Pitié ».

A SOMAIN

Estaminet Moncheaux Emile, dit Canada, place Victor Hugo, le dimanche 5 mars 1914, aura un grand concours de coqs, 20 pour 100, entre 32 sociétés. Tirage des billets à six heures.

Dimanche 17 février, à trois heures du soir, grand concours, 16 pour 40 (un seul coq), chez Dumont-Maillot, 57, rue Pasteur.

LES COQS

A FENAIN

Dimanche 28 janvier, à trois heures, au Nouveau-Saint, sur la place, concours de coqs, 16 pour 60, organisé par la société « Les Sans Pitié ».

A SOMAIN

Estaminet Moncheaux Emile, dit Canada, place Victor Hugo, le dimanche 5 mars 1914, aura un grand concours de coqs, 20 pour 100, entre 32 sociétés. Tirage des billets à six heures.

Dimanche 17 février, à trois heures du soir, grand concours, 16 pour 40 (un seul coq), chez Dumont-Maillot, 57, rue Pasteur.

LES COQS

A FENAIN

Dimanche 28 janvier, à trois heures, au Nouveau-Saint, sur la place, concours de coqs, 16 pour 60, organisé par la société « Les Sans Pitié ».

Palais d'Été

C'est ce soir mercredi, 7 janvier que la nouvelle direction du Wunderland Lillois donnera sa première séance de l'année.

Le programme comporte six forts jolis matches, aussi pouvons nous attendre à assister à une belle soirée, et comme nous en avons été privés depuis longtemps.

Il y a lieu de féliciter aussi les dirigeants sur le choix du mercredi, qui conviendra beaucoup mieux à de nombreux sportsmen.

Voici le programme complet d'aujourd'hui: 10 rounds de 3 minutes. — Max Adolphe, contre L. Thein, de Paris.

10 rounds de 2 minutes. — R. Castelli, contre Dieu.

10 rounds de 2 minutes. — R. Masurel, contre Voisin.

10 rounds de 2 minutes. — Verstraete contre Lenzelle.

6 rounds de 2 minutes. — Géo Vally, contre Keimp.

6 rounds de 2 minutes. — Brouck, contre Vanriet.

Tous les matches seront arbitrés par Adolphe, ex-champion de France.

Le premier coup de zong sera donné à 8 h. 45 très exactement.

Prix des places. — 1 franc; 1.50; 2 fr.; 3 fr.

La location est ouverte au Palais d'Été

LES COQS

A FENAIN

Dimanche 28 janvier, à trois heures, au Nouveau-Saint, sur la place, concours de coqs, 16 pour 60, organisé par la société « Les Sans Pitié ».

A SOMAIN

Estaminet Moncheaux Emile, dit Canada, place Victor Hugo, le dimanche 5 mars 1914, aura un grand concours de coqs, 20 pour 100, entre 32 sociétés. Tirage des billets à six heures.

Dimanche 17 février, à trois heures du soir, grand concours, 16 pour 40 (un seul coq), chez Dumont-Maillot, 57, rue Pasteur.

LES COQS

A FENAIN

Dimanche 28 janvier, à trois heures, au Nouveau-Saint, sur la place, concours de coqs, 16 pour 60, organisé par la société « Les Sans Pitié ».

A SOMAIN

Estaminet Moncheaux Emile, dit Canada, place Victor Hugo, le dimanche 5 mars 1914, aura un grand concours de coqs, 20 pour 100, entre 32 sociétés. Tirage des billets à six heures.

Dimanche 17 février, à trois heures du soir, grand concours, 16 pour 40 (un seul coq), chez Dumont-Maillot, 57, rue Pasteur.

LES COQS

A FENAIN

Dimanche 28 janvier, à trois heures, au Nouveau-Saint, sur la place, concours de coqs, 16 pour 60, organisé par la société « Les Sans Pitié ».

A SOMAIN

Estaminet Moncheaux Emile, dit Canada, place Victor Hugo, le dimanche 5 mars 1914, aura un grand concours de coqs, 20 pour 100, entre 32 sociétés. Tirage des billets à six heures.

Dimanche 17 février, à trois heures du soir, grand concours, 16 pour 40 (un seul coq), chez Dumont-Maillot, 57, rue Pasteur.

LES COQS

A FENAIN

Dimanche 28 janvier, à trois heures, au Nouveau-Saint, sur la place, concours de coqs, 16 pour 60, organisé par la société « Les Sans Pitié ».

A SOMAIN

Estaminet Moncheaux Emile, dit Canada, place Victor Hugo, le dimanche 5 mars 1914, aura un grand concours de coqs, 20 pour 100, entre 32 sociétés. Tirage des billets à six heures.

Dimanche 17 février, à trois heures du soir, grand concours, 16 pour 40 (un seul coq), chez Dumont-Maillot, 57, rue Pasteur.

LES COQS

A FENAIN

Dimanche 28 janvier, à trois heures, au Nouveau-Saint, sur la place, concours de coqs, 16 pour 60, organisé par la société « Les Sans Pitié ».

A SOMAIN

Estaminet Moncheaux Emile, dit Canada, place Victor Hugo, le dimanche 5 mars 1914, aura un grand concours de coqs, 20 pour 100, entre 32 sociétés. Tirage des billets à six heures.

Dimanche 17 février, à trois heures du soir, grand concours, 16 pour 40 (un seul coq), chez Dumont-Maillot, 57, rue Pasteur.

LES COQS

A FENAIN

Dimanche 28 janvier, à trois heures, au Nouveau-Saint, sur la place, concours de coqs, 16 pour 60, organisé par la société « Les Sans Pitié ».

Palais d'Été

C'est ce soir mercredi, 7 janvier que la nouvelle direction du Wunderland Lillois donnera sa première séance de l'année.

Le programme comporte six forts jolis matches, aussi pouvons nous attendre à assister à une belle soirée, et comme nous en avons été privés depuis longtemps.

Il y a lieu de féliciter aussi les dirigeants sur le choix du mercredi, qui conviendra beaucoup mieux à de nombreux sportsmen.

Voici le programme complet d'aujourd'hui: 10 rounds de 3 minutes. — Max Adolphe, contre L. Thein, de Paris.

10 rounds de 2 minutes. — R. Castelli, contre Dieu.

10 rounds de 2 minutes. — R. Masurel, contre Voisin.

10 rounds de 2 minutes. — Verstraete contre Lenzelle.

6 rounds de 2 minutes. — Géo Vally, contre Keimp.

6 rounds de 2 minutes. — Brouck, contre Vanriet.

Tous les matches seront arbitrés par Adolphe, ex-champion de France.

Le premier coup de zong sera donné à 8 h. 45 très exactement.

Prix des places. — 1 franc; 1.50; 2 fr.; 3 fr.

La location est ouverte au Palais d'Été

LES COQS

A FENAIN

Dimanche 28 janvier, à trois heures, au Nouveau-Saint, sur la place, concours de coqs, 16 pour 60, organisé par la société « Les Sans Pitié ».

A SOMAIN

Estaminet Moncheaux Emile, dit Canada, place Victor Hugo, le dimanche 5 mars 1914, aura un grand concours de coqs, 20 pour 100, entre 32 sociétés. Tirage des billets à six heures.

Dimanche 17 février, à trois heures du soir, grand concours, 16 pour 40 (un seul coq), chez Dumont-Maillot, 57, rue Pasteur.

LES COQS

A FENAIN

Dimanche 28 janvier, à trois heures, au Nouveau-Saint, sur la place, concours de coqs, 16 pour 60, organisé par la société « Les Sans Pitié ».

A SOMAIN

Estaminet Moncheaux Emile, dit Canada, place Victor Hugo, le dimanche 5 mars 1914, aura un grand concours de coqs, 20 pour 100, entre 32 sociétés. Tirage des billets à six heures.

Dimanche 17 février, à trois heures du soir, grand concours, 16 pour 40 (un seul coq), chez Dumont-Maillot, 57, rue Pasteur.

LES COQS

A FENAIN

Dimanche 28 janvier, à trois heures, au Nouveau-Saint, sur la place, concours de coqs, 16 pour 60, organisé par la société « Les Sans Pitié ».

A SOMAIN

Estaminet Moncheaux Emile, dit Canada, place Victor Hugo, le dimanche 5 mars 1914, aura un grand concours de coqs, 20 pour 100, entre 32 sociétés. Tirage des billets à six heures.

Dimanche 17 février, à trois heures du soir, grand concours, 16 pour 40 (un seul coq), chez Dumont-Maillot, 57, rue Pasteur.

LES COQS

A FENAIN

Dimanche 28 janvier, à trois heures, au Nouveau-Saint, sur la place, concours de coqs, 16 pour 60, organisé par la société « Les Sans Pitié ».

A SOMAIN

Estaminet Moncheaux Emile, dit Canada, place Victor Hugo, le dimanche 5 mars 1914, aura un grand concours de coqs, 20 pour 100, entre 32 sociétés. Tirage des billets à six heures.

Dimanche 17 février, à trois heures du soir, grand concours, 16 pour 40 (un seul coq), chez Dumont-Maillot, 57, rue Pasteur.

LES COQS

A FENAIN

Dimanche 28 janvier, à trois heures, au Nouveau-Saint, sur la place, concours de coqs, 16 pour 60, organisé par la société « Les Sans Pitié ».

A SOMAIN

Estaminet Moncheaux Emile, dit Canada, place Victor Hugo, le dimanche 5 mars 1914, aura un grand concours de coqs, 20 pour 100, entre 32 sociétés. Tirage des billets à six heures.

Dimanche 17 février, à trois heures du soir, grand concours, 16 pour 40 (un seul coq), chez Dumont-Maillot, 57, rue Pasteur.

LES COQS

A FENAIN